

CIRCULAIRE DE RENTREE

Cette **JOURNEE de PRE-RENTREE obligatoire** se déroulera à partir du **Lundi 31 Août 2026**, planifiée de la façon suivante :

1. LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

Si vous entrez en classe de :	Vous rentrez le :	Horaire de la réunion de rentrée
Secondes Générales et Technologiques	Mardi 1 ^{er} septembre	10h – 12h30
Premières Générales et Technologiques	Mardi 1 ^{er} septembre	14h – 16h30
Terminales Générales et Technologiques	Mardi 1 ^{er} septembre	15h – 17h

2. LYCEE PROFESSIONNEL

Si vous entrez en classe de :	Vous rentrez le :	Horaire de la réunion de rentrée
2de Pro et 1 ^{ère} Pro : MBE – MGA – MRCA - CIEL	Mardi 1 ^{er} septembre	13h – 15h
Tle Pro : - MBE - MGA - MRCA	Mardi 1 ^{er} septembre	13h – 14h30

3. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Si vous entrez en classe de :	Vous rentrez le :	Horaire de la réunion de rentrée
ECT2	Lundi 31 août	16h30 – 18h00
DCG L1-L2	Mardi 1 ^{er} septembre	11h00-13h30
ECT 1	Mardi 1 ^{er} septembre	11h00-18h00
DCG L3	Mardi 1 ^{er} septembre	15h30-16h30
BTS CG1 BTS MCO1 BTS NDRC1 BTS SAM 1 BTS SIO1 BTS SP3S1	Mercredi 2 septembre	9h-11h
BTS CG2 BTS MCO2 BTS NDRC2 BTS SAM2 BTS SIO2 BTS SP3S2	Mercredi 2 septembre	13h-16h

Les pré-rentreées s'effectueront par niveau, puis par groupes de classes, suivant des horaires différents et consisteront une réunion de 2 à 3 heures.

Avec le professeur principal, les lycéens ou étudiants :

- présenteront l'organisation de l'année scolaire,
- étudieront et signeront le règlement intérieur et les chartes informatique et IA, en lien avec le conseiller d'éducation, ainsi que les consignes générales et les directives susceptibles de les aider à bien réussir l'année scolaire, nous demandons une attention toute particulière
- prendront connaissance de l'emploi du temps,
- seront avisés des activités de l'association sportive,
- seront répartis par demi-groupe pour les enseignements dédoublés,
- visiteront l'établissement et iront au self retirer la carte de cantine.

DEBUT DES COURS : le mercredi 2 septembre 2026 (sauf ECT2 le 1^{er} septembre et STS jeudi 3 septembre).

LA RESTAURATION sera assurée à partir du mardi 1^{er} septembre 2026

Le service ELIOR se présente sous la forme d'un self-service.

La distribution des cartes de cantine pour les nouveaux élèves se fera lors de la réunion de pré-rentree.

Avec le code de la carte, il faudra créditer son compte sur l'application : « Time Chef ».

Pour les anciens élèves, ils conservent leur code de l'année précédente et devront alimenter leur compte avant le mardi 1^{er} septembre.

HORAIRE DES COURS

Les cours ont lieu entre 8 h et 18 h 50 avec une pause méridienne pour déjeuner et ce, du lundi au vendredi inclus.

Livres et ordinateurs :

La liste des livres a un caractère impératif sur le site : www.lerebours.fr. Les élèves/étudiants doivent se la procurer pour la rentrée.

Un ordinateur sera fourni à chaque élève de 2de en septembre.

Laurence Gourdon
Chef d'Etablissement